

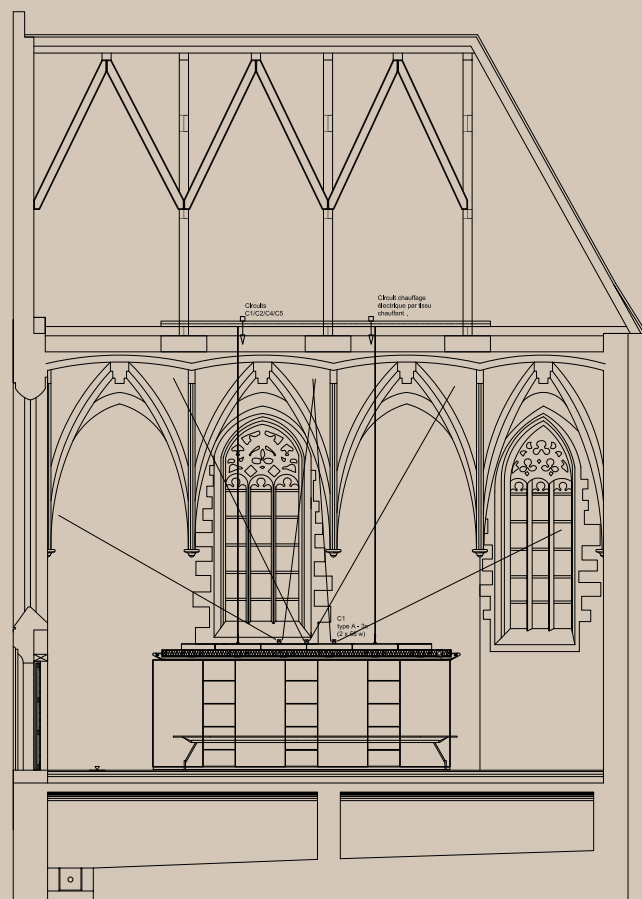


Mons

C Chapelle du Béguinage



Vue du chevet



Coupe de l'aménagement intérieur en salle de réunion, Atelier d'Architecture Thierry Lanotte

HISTORIQUE

La chapelle du Béguinage de Mons est le seul vestige de l'ancien Béguinage de Cantimpret fondé en 1248 par Marguerite de Constantinople.

Il s'agit d'un petit édifice en grès, pierre et briques, construit au XVI^e siècle, en style gothique hennuyer, et constitué d'une nef de trois travées terminées par un chevet à trois pans. Sa façade est percée par une grande fenêtre sous larmier qui présente des meneaux et un remplage flamboyants. Trois fenêtres similaires éclairent le mur Nord et le chevet de la chapelle.

Intégrée à l'ensemble immobilier du Grand-Hospice acquis par la Région wallonne pour y accueillir notamment les services extérieurs du Hainaut I de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP), la chapelle du Béguinage, classée depuis 1959, a été restaurée de manière exemplaire entre 1997 et 1999 pour un budget avoisinant les 670.000 € sans avoir toutefois pu bénéficier ensuite d'une affectation propre.

Malgré les investissements consentis, la chapelle servait à des fins de stockage d'archives et de matériel de jardinage lorsqu'en 1999, l'Institut du Patrimoine wallon s'est vu confier la valorisation de cette propriété régionale.

Après avoir examiné plusieurs hypothèses de réaffectation, l'Institut a opté pour une adaptation de la chapelle en salle de réunion à l'usage notamment de la Chambre Provinciale des Monuments, Sites et Fouilles de la Province du Hainaut, demandeuse d'une salle pour ses réunions, mais aussi des services administratifs de la Région wallonne présents sur le site du Béguinage.

Préalablement aux travaux d'aménagement intérieur de la chapelle et à la demande des services administratifs de Mons, l'Institut s'est chargé de renforcer le système de contrôle d'accès à la chapelle. Ces travaux, co-financés par l'Institut et la D011 du Ministère de l'Équipement et des Transports, permettent pour toute personne extérieure à l'Administration, l'accès à la chapelle sans compromettre la sécurité des accès aux bureaux de l'Administration.

Vitrail du chevet



Voûtes intérieures

LE DOSSIER DE RÉAFFECTATION

Les caractéristiques acoustiques, l'éclairage et les conditions de chauffage et de ventilation de la chapelle dans sa configuration rendaient l'organisation de réunions impossible. Il était donc impératif de procéder à des travaux d'aménagement intérieur afin de pallier à ces nuisances.

C'est à l'Atelier d'architecture Thierry Lanotte, en association avec le bureau Commins Acoustics Workshop, que l'IPW confie en janvier 2004 la réalisation d'une étude architecturale et acoustique de faisabilité de la chapelle du Béguinage de Mons. Celle-ci avait pour objet d'identifier l'origine des nuisances sonores et d'y remédier en proposant des solutions techniques et esthétiques cohérentes pour assurer le confort acoustique et visuel du lieu.

Outre les propositions apportées pour pallier les carences acoustique, thermique et d'éclairage de la chapelle, l'étude a poursuivi l'objectif de proposer une muséographie du lieu se traduisant par une mise en valeur muséale et patrimoniale de la chapelle.

Pour répondre à l'ensemble de ces objectifs, l'Atelier d'architecture Thierry Lanotte, auteur de projet pour la réaffectation de la chapelle, a opté pour une intervention minimaliste. Celle-ci a consisté dans la mise en place d'un plafond acoustique partiel suspendu au droit de la table de la réunion dans lequel a été intégré un écran de projection ainsi que des éclairages directs pour la bonne tenue des réunions et indirects pour la mise en valeur des éléments structuraux de l'espace. Grâce à cette solution architecturale l'entièreté du volume de la chapelle reste perceptible.

Ce dispositif a été complété par des meubles latéraux absorbants faisant office de vitrines et d'espaces de rayonnage et intégrant le système de chauffage. Il confère au lieu un caractère multifonctionnel, celui de pouvoir être, outre une salle de réunion, une salle de lecture ou d'exposition.

Le montant total des travaux, d'une somme de 131.000 €, a été entièrement pris en charge par l'Institut du Patrimoine wallon qui a assuré la Maîtrise de l'ouvrage dans le cadre de ce dossier.

Les travaux d'aménagement intérieur ayant été clôturés au mois de juin 2007, la gestion immobilière du lieu sera assurée par le Ministère de l'Équipement et des Transports.

La gestion quotidienne de cette nouvelle salle de réunions, en ce compris la gestion de l'agenda des réunions, sera prise en charge par les services administratifs extérieurs de Mons de la DGATLP.



Plafond acoustique



Salle de réunion



Vue d'ensemble

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement et/ou toute réservation de la salle :

Personne de contact : Marie-Jeanne GHENNE

Tél. : 065/32.82.24

Mobile : 0476/76.18.42

Email : mj.ghenne@mrw.wallonie.be

Gratuité pour les services de la Région wallonne.

Réservation possible entre 9 et 17 heures.

CARACTÉRISTIQUES

Salle de réunion avec capacité d'accueil de 22 personnes

Équipements :
écran de projection ;
cimaises et vitrines d'exposition ;
panneau d'affichage aimanté ;
table et chaises pour 22 personnes ;
connexion internet, téléphonie ;
système de chauffage avec commande domotique.

FICHE TECHNIQUE

Appellation : Chapelle du Béguinage

Localisation : Place du Béguinage, 16 – 7000 Mons

Classement : 2 décembre 1959

Propriétaire : Région wallonne

Auteur de Projet : Atelier d'Architecture Thierry Lanotte
Rue de l'Arsenal, 13
Namur

Réaffectation : Salle de réunion, de lecture et d'expositions

Procédure de certificat de Patrimoine :
- 1^{re} réunion de certificat le 29 septembre 2004
- certificat de Patrimoine délivré en avril 2005

Gestion administrative du dossier :

IPW : Aurore LEMAL
Eliabel HENNART
Sébastien MAINIL

DGATLP – Division du Patrimoine :
André LOTHAIRE
Patrick LECLERCQ
Jacques DEVESELEER

CRMSF : Messieurs GODART, MARTENS, BOUQUIAUX, BAVAY
Madame PIERARD

Permis d'urbanisme : dispense



Entrée de la chapelle

ASPECTS FINANCIERS

Budget global après décompte final:

131.000 € (TVA et honoraires compris)

Chantier : Entreprise BAJART SA
Zoning industriel
FLOREFFE

- Lot 1 : structure métallique : 10.169,89 € TVAC
- Lot 2 : Faux-plafonds ; mobilier : 67.524,03 € TVAC
- Lot 3 : Installations électriques : 34.695,72 € TVAC

Durée des travaux : 80 jours ouvrables

Début de chantier : 5 février 2007

Fin de chantier : 12 juin 2007

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON
rue du Lombard, 79 • 5000 Namur
tél 081/654 154 • fax 081/654 168
ipw@institutdupatrimoine.be
www.institutdupatrimoine.be

Rédaction : E. Gybels
Graphisme : S. Gobbe, sur une idée de l'Agence À3
Éd. responsable : F. Joris, rue du Lombard, 79 - Namur
Photos : © DGATLP - Photos G. Focant